

A2 INVESTISSEMENT

1110 CHEMIN DES SOLANS

13400 AUBAGNE

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Signé par :

ANTHONY NICOLLO



**CERTIFIÉ
CONFORME**

D76336767DC3497...

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023	du Néant	Variation	%
--------------------	--------------------------------	-------------	-----------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)								
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			4 157				4 157	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			6 635				6 635	N/S
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)			10 792				10 792	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-10 792				-10 792	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			107				107	N/S
Total des produits financiers (V)			107				107	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			5 553				5 553	N/S
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			5 553				5 553	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-5 446				-5 446	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-16 238				-16 238	N/S

A2 INVESTISSEMENT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

✓

CERTIFIÉ

✓

CONFORME

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023	du Néant	Variation	%
------------------------------	--------------------------------	-------------	-----------	---

Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (VII)					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles (VIII)					
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)					
Participation des salariés (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)					
Total des Produits (I+III+V+VII)	107			107	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	16 345			16 345	N/S
RÉSULTAT NET	-16 238			-16 238	N/S
	<i>Perte</i>				
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

A2 INVESTISSEMENT

1110 CHEMIN DES SOLANS

13400 AUBAGNE

BILAN

Présenté en Euros

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Signé par :

ANTHONY NICOLÒ



**CERTIFIÉ
CONFORME**

D76336767DC3497...

A2 INVESTISSEMENT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN ACTIF

Présenté en Euros



ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
 Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
 Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	221 705		221 705	89,21		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	221 705		221 705	89,21		
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
 Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
 Valeurs mobilières de placement	20 107		20 107	8,09		
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	6 718		6 718	2,70		
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	26 825		26 825	10,79		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	248 530		248 530	100,00		

A2 INVESTISSEMENT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

✓

CERTIFIÉ

✓

CONFORME

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent Néant
--------	---	-----------------------------

Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 500)	500	0,20		
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-16 238	-6,52		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	-15 738	-6,32		
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	213 374	85,85		
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	50 085	20,15		
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	809	0,33		
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	264 268	106,33		
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	248 530	100,00		

A2 INVESTISSEMENT

S.A.S.U. au capital de 500 Euros

Siège social : 1110 CHEMIN DES SOLANS
13400 AUBAGNE

R.C.S : 922 296 595 Marseille

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28/06/2024

Le 28/06/2024,
à 10h,

Monsieur Anthony NICOLO, associé unique de la société **A2 INVESTISSEMENT**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique, au Président, ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions :

- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion du Président ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales.

L'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, et quitus au Président ;
- Affectation des résultats ;
- Questions diverses.

Il a été donné lecture du rapport du Président.

L'ordre du jour comporte les décisions suivantes :

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître **une perte de 16 237,76** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Paraphe
AN

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **une perte de 16 237,76** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **-16 237,76** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-16 237,76** Euros. Il passera ainsi de **0** Euros, à la somme de **-16 237,76** Euros après affectation.

L'associé unique constate que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248, al.1 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président associé unique

Signé par :

ANTHONY NICOLO

D76336767DC3497...